



L'école du Massage

DOSSIER D'INSCRIPTION

Formation Massage Sur Chaise

L'école du massage

501 - 2 Suzanne Valadon – 37000 Tours
06 22 612 612 – contact@lecoledumassage.fr



L'école du massage

Dossier d'inscription

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après les éléments vous permettant de déposer un dossier d'inscription à la formation Massage sur Chaise.

Nous nous permettons d'insister sur l'attention à porter à ce dossier. En effet, tout élément manquant ou incomplet ne nous permettra pas de valider votre inscription.

En cas de doute, vous pouvez écrire à : contact@lecoledumassage.fr et il vous sera répondu dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions d'avoir entrepris cette démarche. Vous recevrez une confirmation d'inscription une fois votre dossier enregistré et une convocation la semaine précédant chaque module de formation.

SOMMAIRE

Bulletin d'inscription

Charte Ethique Professionnelle

Règlement intérieur

Autorisation d'utilisation d'image (optionnel)

Programme pédagogique



L'école du massage

Dossier d'inscription

Pour présenter votre demande d'adhésion, nous vous demandons :

1 – DE CONSTITUER LE DOSSIER SUIVANT :

- ☐ Le contrat de formation rempli et signé
- ☐ La chartre Ethique datée et signée « lu et approuvé »
- ☐ Le règlement intérieur daté et signé « lu et approuvé »
- ☐ Le règlement des arrhes (75€) à l'ordre de l'Ecole du Massage
- ☐ Une copie de pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

2 – DE TRANSMETTRE CE DOSSIER À :

L'école du massage
25 rue Saint Gatien - 37100 Tours.

3 – APRÈS ACCEPTATION, VOUS SERONT RETOURNÉS :

- Une copie de votre bulletin d'inscription
- Le reçu de votre règlement



Contrat de Formation

1/ SASU L'Ecole du Massage

2/ Nom, prénom et adresse du participant : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse Mail : _____ @ _____

Nom et adresse de facturation : _____

Date de naissance : _____

Statut professionnel actuel : ☐ Salarié ☐ Travailleur indépendant

☐ Demandeur d'emploi ☐ Chef d'entreprise

☐ Etudiant

☐ Retraité

☐ Parent au foyer

☐ Autre : _____

Profession : _____

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L.6353-3 du Code de Travail.

Article 1 : Objet

L'action de formation entre dans la catégorie d'acquisition des connaissances prévue par l'article L6313-1 du Code de travail.

En exécution du présent contrat, l'organisation de formation s'engage à organiser l'action de formation en présentiel intitulée Formation Massage sur Chaise.

Date de la formation choisie : _____



L'école du massage

Dossier d'inscription

Article 2 : Nature et caractéristique des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie d'acquisition des connaissances prévue par l'article L6313-1 du Code de travail. Elle a pour objectif d'acquérir les techniques du modelage sur en vue de réaliser un protocole complet. Cette formation permet d'acquérir les bases nécessaires pour s'inscrire aux techniques de modelage spécifiques. A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée au participant. Sa durée est fixée à 16h réparties sur 2 jours. Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat. (Programme pédagogique)

Chaque journée de formation commence à 9h00 et se termine à 18h00. Une heure de pause déjeuner sera prévu chaque jour.

Article 3 : Pré requis

Cette formation est accessible aux débutants

Article 4 : Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu au **25 rue Saint Gatien – 37000 TOURS**

Elle est organisée pour un effectif de 10 participants maximum.

Le rythme de formation sera adapté aux besoins de chaque groupe. Les techniques pourront être vues à un rythme différent si le formateur le juge plus approprié.

Article 5 : Modalités d'évaluation et nature de la sanction

La dernière demi-journée de formation permettra au participant de refaire le protocole au complet. Une évaluation de la pratique sera menée et un bilan des observations sera fourni suite à la formation.

Afin de valider ce module de formation, chaque participant aura 6 mois pour répéter le protocole sur 10 modèles différent. Cette pratique sera justifiée par les fiches pratiques que le praticien fera remplir à ces modèles.

Un certificat de réussite sera alors fourni au praticien. Ce certificat n'est pas un diplôme au sens strict du terme.

Article 6 : Délai de rétractation

A compter de la date d'inscription, le participant a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du participant.

Article 7 : Dispositions financières

Frais de Formation : Coût unitaire 250€ TTC



L'école du massage

Dossier d'inscription

TVA non applicable, art. 293B du CGI Des arrhes de 30% non remboursables sont à verser à l'inscription. Ils tiennent lieu de réservation.

Le participant s'engage à verser le solde du montant de la formation au début de la formation en espèces, par chèque ou par virement. Cette somme sera déduite du coût total du cursus professionnel si le participant soumet son inscription dans les 12 mois suivant la fin de la formation initiale – massage sur table.

Article 8 : interruption du module

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisation de formation ou l'abandon du module par le participant pour un autre motif que le cas de force majeure dûment reconnu, le présent contrat est résilié et la totalité du prix de la formation sera considérée comme dû.

Si le participant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 9 : Cas de différent

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Tours sera seul compétent pour régler le litige.

Article 10 :

La présence convention prend effet à compter de sa signature par le participant.

Article 9 : Droit à l'image

Les participants autorisent l'école du Massage à utiliser à titre gracieux leur image (photo ou vidéo) dans le cadre de sa communication, sur tout support, pour une durée de 99 ans. Les images susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur les sites web du centre de formation et les supports des réseaux sociaux qui lui sont associées ainsi qu'à exploiter ces clichés en partie ou en totalité à des fins d'enseignement, de recherche ou d'exploitation commerciale.

Le bénéficiaire s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Toute interdiction devra faire l'objet d'une lettre datée, signée et remise avant le début de la formation.

Pour le participant
(Nom et prénom du signataire)

Pour l'organisme
(Tampon et signature de l'organisme)

Date :

Signature (avec mention « lu et approuvé »)



Charte Ethique

La pratique professionnelle de massage-bien-être doit être conforme aux lois et règlements en vigueur tant en France qu'en Europe. Pour se conformer à l'éthique professionnelle, le Praticien, doit s'engager sur l'honneur à :

- Exercer sa profession légalement d'un point de vue administratif, en adoptant un statut juridique approprié (libéral, société, portage salarial, association...) et en ayant souscrit au minimum une assurance responsabilité civile professionnelle.
- Exercer sa profession dans le respect de la dignité de la personne et respecter une stricte confidentialité.
- Respecter le droit à la pudeur de son client en se conformant aux normes de la décence tant dans la pratique que lors du déshabillage et rhabillage du client et en n'exigeant en aucun cas la nudité.
- S'interdire d'utiliser toute pratique et/ou technique qui dépasserait le cadre de la relaxation et du bien-être, c'est-à-dire, les pratiques à visées médicales, paramédicales, kinési thérapeutiques, sexuelles...
- Respecter les règles d'hygiène : personnelle, vestimentaire et de tout le matériel utilisé.
- S'interdire d'utiliser toute pratique et/ou technique hors de ses compétences, de ses aptitudes et des moyens dont il dispose.
- S'interdire de masser toute personne se déclarant malade, blessée, ou suivant un traitement médical, sans l'accord de son médecin traitant, référent, spécialiste ou tout autre professionnel de santé dûment qualifié
- Ne jamais poser de diagnostic sur l'état de santé du bénéficiaire et ne critiquer en aucun cas le diagnostic de professionnels de la santé, et, quand cela est nécessaire, diriger le client vers l'un de ceux-ci
- Avoir une parfaite connaissance des produits utilisés, de leurs modes et conditions d'utilisation lors de la pratique du massage
- S'interdire d'exercer son art dans un état, dans une tenue vestimentaire, dans des circonstances ou dans des lieux susceptibles de compromettre la qualité, la sécurité et la dignité de la profession
- Être honnête dans toute représentation, publicité ou autre démarche quant à sa profession et son domaine d'application ainsi que son champ de compétence
- Expliquer clairement, à ses clients en faisant la demande, la situation du massage de relaxation en France, ainsi que les techniques utilisées
- Fixer ses tarifs avec tact et mesure, équitablement, tant pour le client que pour le praticien
- Exercer sa profession en respectant les croyances, politiques, religieuses ou philosophiques et en excluant toute forme de prosélytisme

Date

Signature (avec mention "lu et approuvé")



Règlement Intérieur

1- Utilisation des tables et du matériel

Chaque participant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié ou prêté en vue de sa formation. Les participants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

La législation interdit la duplication des logiciels, vidéos ou autres supports pédagogiques. En cas de non-respect, la responsabilité du participant sera engagée.

2- Responsabilité du L'ECOLE DU MASSAGE en cas de vol ou endommagement de biens personnels des participants

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par

les participants dans l'enceinte du lieu de formation (salle de cours, vestiaires, patio...).

L'école du massage décline toutes responsabilités quant aux effets personnels (sac, portable...) laissés dans les salles.

L'animateur ne peut pas fermer sa salle lors de la pause déjeuner.

3- Sanction

Le bon déroulement des formations est facilité lorsque chacun y prend sa part de responsabilité.

En cas de problème grave, L'école du massage peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des Participants :

- Rappel à l'ordre
- Exclusion définitive

Cette décision ne sera prise qu'après information préalable de l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications.

4- Procédure disciplinaire

Selon les dispositions des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.



L'école du massage

Dossier d'inscription

5- Organisation pédagogique

Concentré dans le temps, le module doit favoriser une formation professionnelle rapide ou une mise à jour de connaissances.

L'efficacité du module nécessite une participation constante et active des participants.

Le module est mis en place sous la responsabilité du Centre de Formation en Massage Bien Être.

La préparation, la mise en œuvre du module et de la coordination entre les différents partenaires (participants, animateurs) sont placés sous l'autorité du responsable de formation.

L'école du massage est chargée d'assurer la liaison administrative avec les participants, les animateurs et éventuellement les différents organismes (OPCA).

Date :

Signature précédée de « lu et approuvé » :



Programme pédagogique – Massage sur Chaise

Objectif : acquérir les notions clés de la pratique du massage sur Chaise

Pratique

- Les postures : comment s'ancrer, apporter de la fluidité aux enchaînements
- Les techniques incontournables du massage sur Chaise (Pressions pouces, pétrissages doux, Mobilisations, Etirements doux,...)
- Se préparer à être en état de disponibilité pour réaliser un Massage sur Chaise
- Créer des conditions favorables à l'établissement d'une relation de confiance
- Savoir restaurer son énergie pendant et après un massage sur Chaise

Théorie

- Les effets du massage sur Chaise
- Les contre-indications
- Comment choisir sa chaise de Massage
- Préparer votre Massage

Contenu du module

Objectif pédagogique	Compétences visées
Maitrise des outils de travail	Savoir choisir une chaise de massage et le matériel associé au massage. Savoir monter et fermer une table de massage seul et la préparer pour le massage.
Posture : apprentissage des techniques d'ancrage et déplacements	Savoir placer ses pieds pour soutenir son mouvement et pousser sur les jambes pour initier le mouvement.
Maitrise des techniques de base du massage sur table.	Initiation aux techniques de pressions pouces, pétrissages doux, mobilisations, étirements doux. Se préparer à être en état de disponibilité pour donner un massage-bien-être.
Savoir être	Créer des conditions favorables à l'établissement d'une relation de confiance. Avoir une présentation adaptée à une activité professionnelle.

Déroulement du Module

Jour 1 – massage sur chaise

9h00 – 10h30	Théorie : Les bases du massage sur Chaise
10h30 – 11h00	Echauffement et préparation aux postures
11h00 – 12h30	Protocole sur le bras et la main
13h30 – 15h30	Travail du bras et de l'épaule
15h45 – 16h30	Travail de la nuque
16h30 – 18h00	Théorie : Bilan de la journée, rappels des manœuvres



L'école du massage

Dossier d'inscription

Jour 2 – massage sur chaise

9h00 – 9h30	Echauffement et préparation aux postures
9h30 – 12h30	Travail de la tête et étirements
13h30 – 16h00	Evaluation des acquis de la formation et bilan des axes de travail
16h00 – 18h00	Théorie : Rappel des notions clé, bilan général de l'évaluation et questions/réponses

En cas de paiement par virement :

 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE									
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.									
CA TOURAIN POITOU TOURS LES HALLES Tel. 0980982424 Fax. 0247385398	01/06/2018 37037								
Intitulé du Compte : S.A.S. L ECOLE DU MASSAGE APPARTEMENT 501 2 MAIL SUZANNE VALADON 37000 TOURS									
DOMICILIATION <table border="0"> <tr> <td>Code établissement</td> <td>Code guichet</td> <td>Numéro de compte</td> <td>Clé RIB</td> </tr> <tr> <td>19406</td> <td>37037</td> <td>67179563174</td> <td>43</td> </tr> </table>		Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	19406	37037	67179563174	43
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB						
19406	37037	67179563174	43						
IBAN (International Bank Account Number) <table border="0"> <tr> <td>FR76</td> <td>1940</td> <td>6370</td> <td>3767</td> <td>1795</td> <td>6317</td> <td>443</td> </tr> </table>		FR76	1940	6370	3767	1795	6317	443	
FR76	1940	6370	3767	1795	6317	443			
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift: AGRIFRPP894									